

# Établissement Public Territorial **Grand-Orly Seine Bièvre**

## Séance ordinaire du bureau territorial du 08 novembre 2016

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### Délibération n°2016\_11\_08\_283

#### Autorisation du Président à déposer des demandes de subvention pour l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre dans le cadre du Contrat de Ville Les Lacs de l'Essonne

L'an deux mille seize, le 8 novembre à 15h00, les membres du bureau de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis à Arcueil, 7/9 avenue Vincent Raspail, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 2 novembre 2016.

Fonction	Nom	Présents	Excusés	Représentés
Président	Michel LEPRETRE	X		
1 <sup>ère</sup> vice-présidente	Stéphanie DAUMIN		X	
2 <sup>ème</sup> vice-présidente	Hélène DE COMMARMOND		X	
3 <sup>ème</sup> vice-président	Richard DELL'AGNOLA		X	
4 <sup>ème</sup> vice-présidente	Anne-Marie GILGER-TRIGON		X	
5 <sup>ème</sup> vice-président	Jean-Luc LAURENT	X		
6 <sup>ème</sup> vice-président	Jean-Marie VILAIN	X		
7 <sup>ème</sup> vice-présidente	Christine JANODET	X		
8 <sup>ème</sup> vice-président	Clément DECROUY	X		
9 <sup>ème</sup> vice-président	Eric MEHLHORN	X		
10 <sup>ème</sup> vice-président	Romain MARCHAND		X	
11 <sup>ème</sup> vice-président	Pascal NOURY	X		
12 <sup>ème</sup> vice-président	Alexandre BOYER	X		
13 <sup>ème</sup> vice-présidente	Cécile VEYRUNES-LEGRAIN		X	
14 <sup>ème</sup> vice-président	Patrick DAUDET	X		
15 <sup>ème</sup> vice-président	Elie YEBOUET	X		
16 <sup>ème</sup> vice-président	Patrice DIGUET	X		
17 <sup>ème</sup> vice-président	Alain VEDERE		X	
18 <sup>ème</sup> vice-président	Sakina HAMID		X	
1 <sup>ère</sup> conseillère supplémenteaire	Christine RODIER		X	
2 <sup>ème</sup> conseillère supplémenteaire	Françoise BAUD	X		
3 <sup>ème</sup> conseiller supplémenteaire	Eric GRILLON		X	
4 <sup>ème</sup> conseiller supplémenteaire	Richard DOMPS		x	
5 <sup>ème</sup> conseiller supplémenteaire	Robin REDA	X		
6 <sup>ème</sup> conseiller supplémenteaire	Raymond CHARRESSON	X		

#### Nombre de conseillers en exercice composant le bureau territorial : 25

Présents	Absents	Représentés	Nombre de votants
15	10	0	15

# Établissement Public Territorial **Grand-Orly Seine Bièvre**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

**Vu** le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T12 dont le siège est à Vitry sur Seine ;

## **EXPOSE DES MOTIFS**

Dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de ville, une programmation permettant d'obtenir des crédits Politique de la ville de l'État est lancée chaque année. Les collectivités territoriales peuvent répondre à cette programmation afin d'obtenir des co-financements en direction de l'ingénierie ou d'actions spécifiques. Pour que l'Établissement public territorial puisse déposer ses demandes de financement, le président doit signer chaque dossier.

Aussi, il s'agit d'autoriser le Président à signer les demandes de subvention des projets suivants :

- Fonds participatif des conseils citoyens, subvention de 7 988 €.

**Après en avoir délibéré**, le bureau territorial, **à l'unanimité** :

**Approuve** les demandes de subvention référencées ci-dessus au titre de la programmation 2016 du Contrat de ville Les Lacs de l'Essonne ;

**Autorise** le Président à signer les demandes de subvention se rapportant à ces actions ;

**Charge** le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes

Fait à Vitry-sur-Seine, le 23 novembre 2016,  
Extrait certifié conforme,  
Le Président, Michel Leprêtre

*Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.*

## **Décision certifiée exécutoire**

Transmise en sous-préfecture le : .....

Publiée dans le recueil des actes administratifs de l'Établissement Public Territorial 12 Grand-Orly Seine Bièvre

**Bureau Territorial du 08 novembre 2016 – Délibération n°2016\_11\_08\_282**

**Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre**